

2. Etude à l'échelle du grand paysage

2.1. Un site à l'interface de plusieurs départements et entités paysagères

Les **Atlas des paysages** de cette grande portion des Alpes existent sur trois des quatre départements concernés : la Drôme (26), les Hautes-Alpes (05), le Vaucluse (84) et les Alpes-de-Haute-Provence (04). Ils nous éclairent sur les caractéristiques fortes d'entités ou de plus petites unités paysagères formant des ensembles distincts.

Les Alpes-de-Haute-Provence, où se trouve le site d'étude, sont découpées en de nombreuses unités paysagères. La commune des Omergues se situe dans la Vallée du Jabron, au pied de la Montagne de Lure, et au contact du Pays des Ponchons et du Plateau d'Albion. Le site d'étude est inclus dans l'unité paysagère du Plateau d'Albion (Cf. Illustration ci-contre). La Vallée du Toulourenc et le Plateau de Sault mitoyens voient émerger le célèbre Mont Ventoux, situé à l'Ouest des Omergues. Ce mont culminant à une altitude de 1 911 m, nommé « le Géant de Provence », est visible depuis de grandes distances.

La dimension sensible de ces terres est décrite unité après unité en pages suivantes ; elle est en partie extraite de l'Atlas des Paysages des Alpes-de-Haute-Provence. Elle permet de rendre compte de manière synthétique les caractères de ces paysages.

Le portrait de 9 de ces unités est réalisé, afin de comprendre au mieux la particularité des unités concernant le site d'étude, à travers un vaste ensemble.

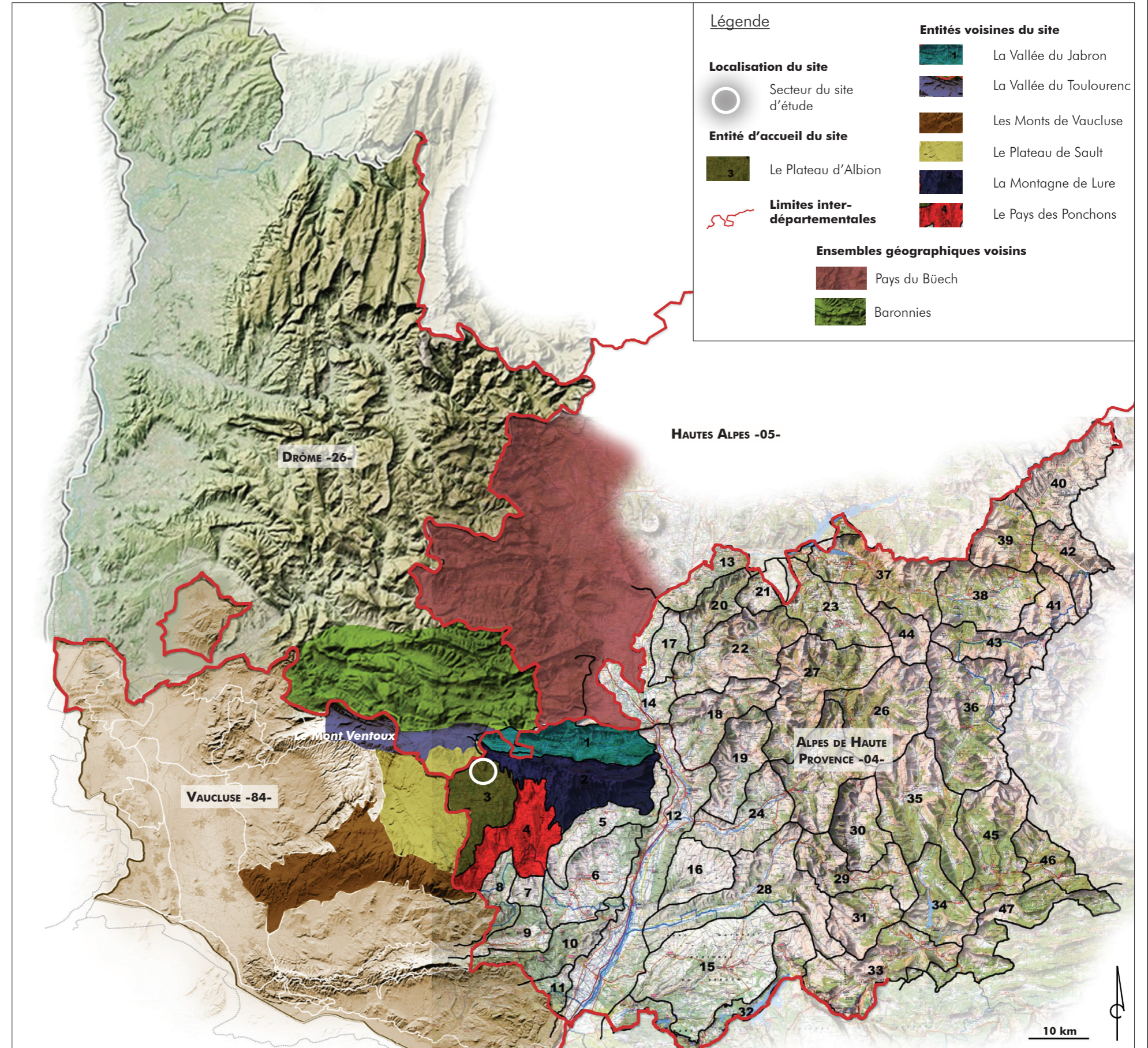


Le Mont Ventoux depuis Plaisians, un village des Baronnies

Crédit photo : Atek/www.provence.guideweb.com

Illustration 60 : Les unités paysagères proches du site d'étude

Source : Atlas des Paysages du Vaucluse, Atlas des Alpes de Haute Provence/ Réalisation : L'Artifex



2.2. Les unités paysagères voisines du Plateau d'Albion

Le **Pays de Büech** (Cf. photo 1) est un espace de passage entre le Sud et le Nord du département des Hautes Alpes. Le relief s'élève entre 400 et 1 600 m NGF, composé de marnes grises ou noires constituant les « bads lands », et traversé par deux vallées principales (Buëch et Durance), auxquelles se rattachent plusieurs vallées secondaires. Les versants sont contrastés, accueillant une végétation méditerranéenne sur ceux qui sont ensoleillés. L'influence méditerranéenne existe dans la typologie du bâtiment, sous forme de toits peu pentus, d'utilisation de tuiles canal. La vallée de la Durance est sujette à des aménagements aux forts impacts paysagers.

En descendant vers le Sud du département de la Drôme, en direction du secteur des Omergues, dans l'unité nommée les **Baronnies** (Cf. photo 2), l'agriculture se développe sur les plateaux. On trouve quelques parcelles destinées à la culture intensive de vergers, mais l'essentiel des champs est constitué de terres labourables et de prairies. La culture de la lavande est bien présente, renforçant l'aspect provençal du secteur, aux dires des descriptifs touristiques de ces terres.

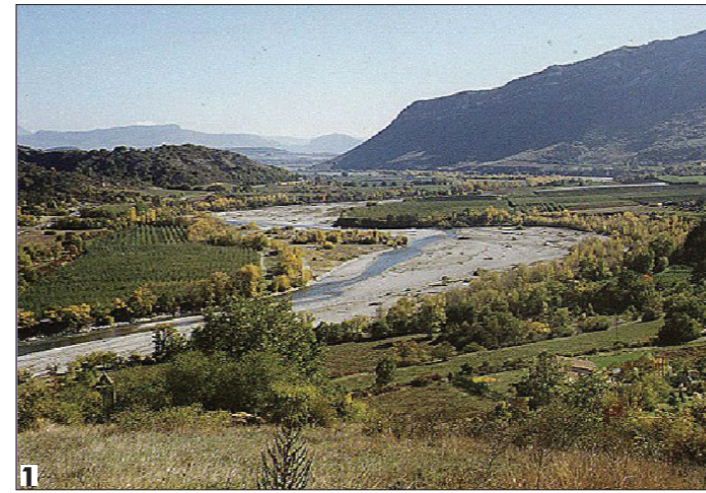
Plus au Sud, entre le Mont Ventoux et les Baronnies, la **Vallée du Toulourenc** (Cf. photo 3) abrite un pays longiligne et isolé. L'Atlas des Paysages de Vaucluse évoque les hauts versants boisés lui donnant un caractère montagnard. Le texte du poète contemporain René Char (dans les « Chants de la Balandrane ») illustre une ambiance magistrale des montagnes et de la course du soleil autour de celles-ci : « Trois villages dans la brume au premier pli du jour. Le Ventoux ne tarderait pas à écarter le soleil du berceau gigantesque où trois de ses enfants dormaient emmaillottés de tuiles ; soleil qui l'avait désigné souverain en s'élevant à l'Est, riverain en le baignant encore avant de disparaître. »

Au Nord de la Montagne de Lure et à l'Est de la Vallée du Toulourenc, se trouve la **Vallée du Jabron** (Cf. photo 4). Elle se caractérise par des petits reliefs successifs qui donnent l'impression d'une vallée étroite, relativement cloisonnée, aux horizons très restreints. Ce caractère est accentué par les hautes ripisylves du Jabron et les haies. Parcourus dans leur largeur, ses paysages s'ouvrent en larges étendues de prairies, landes et cultures de façon alternée. Le lit de la rivière, la plupart du temps sec en été, grossit dès les premières fontes des neiges ou lors de forts orages. La partie de vallée située au Nord, entre la montagne de l'Ubac et la crête de l'Ane se rattache et appartient au Pays du Buëch.

Au Sud des unités ici décrites, et à une vingtaine de km du site d'étude, les **Monts de Vaucluse** (Cf. photo 5) émergent en continuité du Ventoux. Leur moutonnement boisé marque fortement les paysages de la région. Ils constituent un fond de scène sombre depuis de nombreux points de vue. Ils se positionnent à l'interface du bassin d'Apt et du plateau de Sault, parcourus par des petites routes inscrites dans les nombreuses fractures de ce massif calcaire.

En se rapprochant de la Montagne de Lure vers le Nord, le **Plateau de Sault** (Cf. photo 6) présente des terres où le climat rigoureux, se conjugant à l'absence d'eau liée aux phénomènes karstiques, a contribué à une faible occupation humaine. Cependant, lavandes, céréales, moutons, amandiers et tilleuls apportent des senteurs de Haute-Provence. Jean Giono épris de la Haute-Provence évoque ces terres en ces termes, dans « Belle terre inconnue » : « Le pays ? voilà. Une étendue de terre sans bornes, ondulée, couleur de perle, portant des arbres. »

A l'Est du site d'étude, le **Pays des Ponchons** (Cf. photo 7) touche la Montagne de la Lure et le Plateau d'Albion, et offre une alternance d'horizons barrés par les croupes boisées qui descendent de Lure et d'espaces agricoles ouverts structurés par les haies et les ripisylves. Ces paysages de mosaïque sont dominés par de nombreux villages perchés, alors que des fermes isolées occupent des « poches », talwegs élargis dont des versants sont boisés. Émergent de nombreuses ruines d'anciens villages sur les sommets et versants des « ponchons ». On observe une dynamique de déprise agricole générant un accroissement des friches, et la permanence de champs de lavande.



1 Pays du Büech Crédit photo : Atlas des Paysages des Hautes Alpes



2 Les Baronnies Crédit photo : Christian Montenet



3 Vallée du Toulourenc Crédit photo : Atlas des Paysages de Vaucluse



4 Vallée du Jabron Crédit photo : Atlas des Paysages des Alpes de Haute Provence



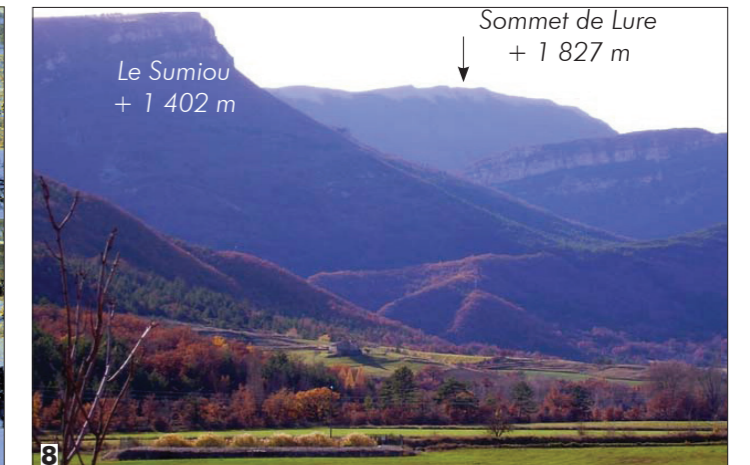
5 Monts de Vaucluse Crédit photo : Atlas des Paysages de Vaucluse



6 Plateau de Sault Crédit photo : Atlas des Paysages de Vaucluse



7 Pays des Ponchons, Simiane-la-Rotonde Crédit photo : Luberonweb



8 Montagne de Lure depuis la Vallée du Jabron
Crédit photo : O4-un-departement-en-provence.eklablog.com

La **Montagne de Lure** (cf. photo 8 ci-avant) massive, sereine, barre de sa silhouette le Nord-Ouest du département des Alpes-de-Haute-Provence. Ses falaises tournées vers le Nord contrastent avec les ondulations douces du versant Sud. Parée d'un dense manteau forestier, elle abrite un véritable *arboretum* qui traduit un étagement et une opposition marquée entre l'adret et l'ubac. Jean Giono décrit, dans « Collines », cette montagne en ces termes : « ...la lune monte entre la terre et le Soleil, et c'est bien en avant de la nuit, son ombre qui fait la nuit aux Bastides ». L'ermitage de Notre-Dame de la Lure (photo 9), en particulier son toit de lauze, est un exemple du savoir-faire architectural. Se trouvent la station de ski de la Lure, ainsi que les bâtiments de l'exploitation forestière, dont les bâtisses sont contemporaines. La favorisation d'une gestion forestière plus respectueuse des paysages, de la préservation des secteurs pâturés est un des enjeux sur cette zone.



Notre-Dame de la Lure, dans la forêt Domaniale de la Lure Crédit photo : Claude Lemmel

Le site d'étude peut être rattaché à cette unité, même s'il est incluí à l'Est du Plateau d'Albion décrit ci-dessous.

2.3. Le Plateau d'Albion, unité du site d'étude

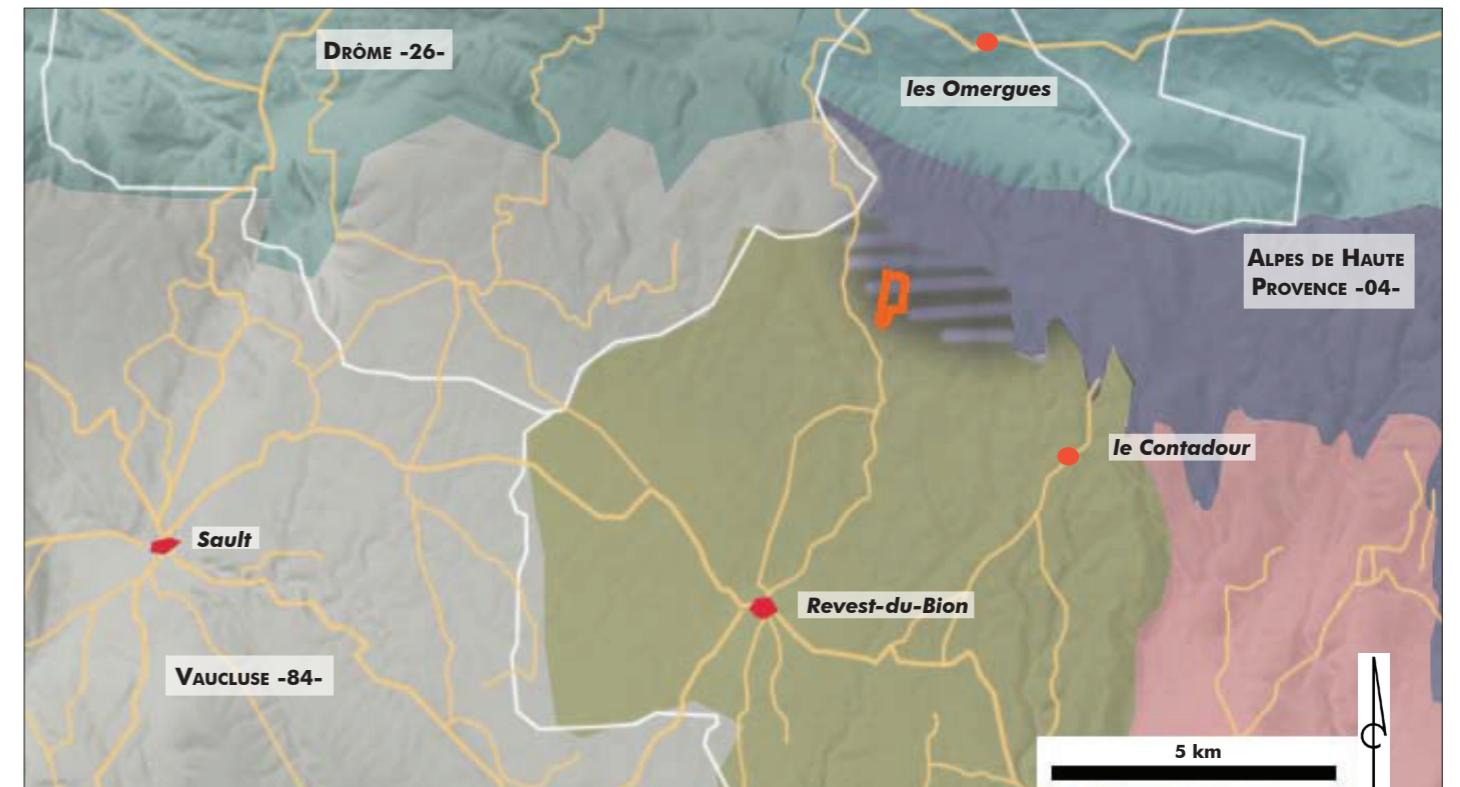
A l'Est du Plateau de Sault, au Sud du Mont Ventoux et à l'extrémité Ouest de la Montagne de Lure, le **Plateau d'Albion** (Cf. photo 12) se perche, isolé, offrant de vastes étendues de lavandes et de blés alternant avec des boisements. Plus haut, c'est le monde des pelouses et des steppes balayées par les vents. Monts et plateaux calcaires forment un ensemble de hautes terres dont les vastes horizons tabulaires ou faiblement monoclinaux s'élèvent progressivement vers le Nord jusqu'à la Montagne de Lure. C'est dans cette zone de transition progressive que se situe le terrain d'étude (Cf. Illustration ci-contre). Sur ce vaste plateau, quelques sentiers de randonnée permettent d'y découvrir des **jas** (bergeries) de pierres sèches, ou d'autres petits ouvrages pastoraux (Cf. photo 10). La balade équestre y est encouragée par la présence de gîtes d'étape adaptés. Les sols sont entrecoupés de ravins, d'avens, de lapiés, de dolines... caractéristiques d'un relief karstique. Le village de Contadour (ou Redortiers) est un des exemples d'architecture vernaculaire de qualité positionnée entre sommets et vallon (Cf. photo 11).

...à retenir...

Le site d'étude est inclus dans l'unité paysagère du Plateau d'Albion. Il se situe au niveau de la zone de transition entre le Plateau d'Albion et l'unité voisine de la Montagne de Lure.

Illustration 61 : L'unité paysagère du site d'étude

Source : Atlas des Paysages des Alpes de Haute Provence/ Réalisation : L'Artifex



Légende

Localisation du site

 Aire d'étude rapprochée





Entité d'accueil du site

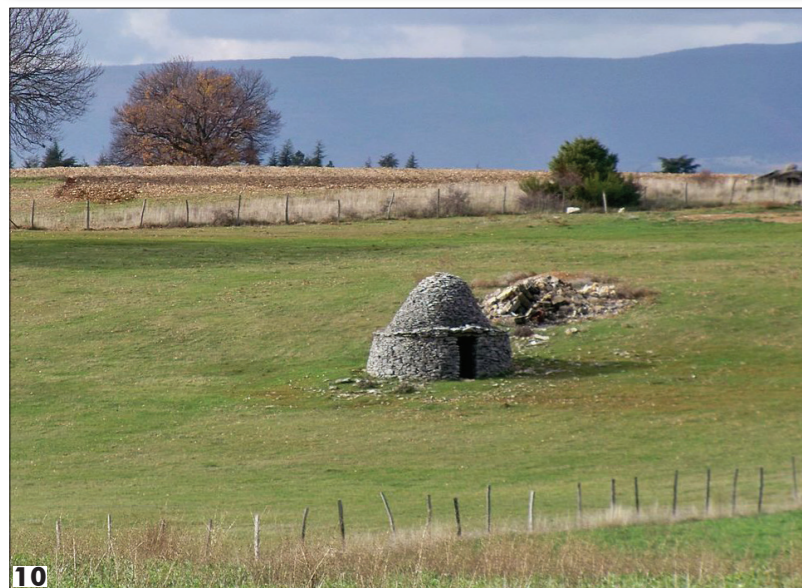
 Le Plateau d'Albion

Entités voisines du site

 La Montagne de Lure
 La Vallée du Jabron
 La Vallée du Toulourenc
 Le Pays des Ponchons
 Le Plateau de Sault

Autres

 Limites des départements
 Zone de transition entre les 2 unités Montagne de Lure/ Plateau d'Albion
 Routes principales
 Bourgs et villages (non exhaustifs)



Revest-du-Bion, citerne (aiguier)

Crédit photo : Wikipedia



le Contadour

Crédit photo : Christian Rau



Plateau d'Albion

Crédit photo : Pierre Buchette

3. Etude du paysage à l'échelle éloignée

3.1. Le site d'étude au sein de terres modelées et boisées

Le site d'étude s'inscrit dans cette unité du Plateau d'Albion, non loin de la Montagne de Lure, formant un ensemble lointain et couvert de bois. Dans ce secteur, les boisements ouvrent quelques clairières anciennement pastorales, ainsi que des zones de culture positionnées au niveau des vallons. La Vallée du Jabron se dessine au-delà de la Montagne de Lure, connectée au plus près par le Col du Négron.

Le site d'étude occupe ainsi une partie haute et depuis celle-ci, les vues viennent embrasser les reliefs présents à plus de 7 km au Sud, intégrant le village de Revest-du-Bion. Plus loin, au Sud, les reliefs des Monts de Vaucluse offrent leur silhouette bleutée. Les modelés sont progressivement davantage boisés depuis le Sud vers le Nord, et viennent « perdre » le site d'étude dans leur moutonnement.

3.2. Le réseau de circulation de cette aire éloignée

La RD 18 relie Revest-du-Bion à la Vallée du Jabron selon un axe Sud-Nord ; il s'agit de l'unique route départementale passant en contrebas du site d'étude. Au Sud, la RD 950 sillonne transversalement, les terres un peu plus ouvertes entre Sault et Revest-du-Bion, selon un axe Est-Ouest assez éloigné du site d'étude.

A l'Est, la RD 5 dessert la commune du Contadour (ou Redortiers) et deux des trois monuments historiques inventoriés, déconnectée du site d'étude par son éloignement et le relief. Un sentier de randonnée « GR de Pays, Tour de la Montagne de Lure » permet d'accéder au troisième monument historique, le Jas des Terres du Roux, (ou Moulin de Giono), édifice restauré et emblématique des savoir-faire anciens. Ces monuments historiques sont étudiés en suivant.

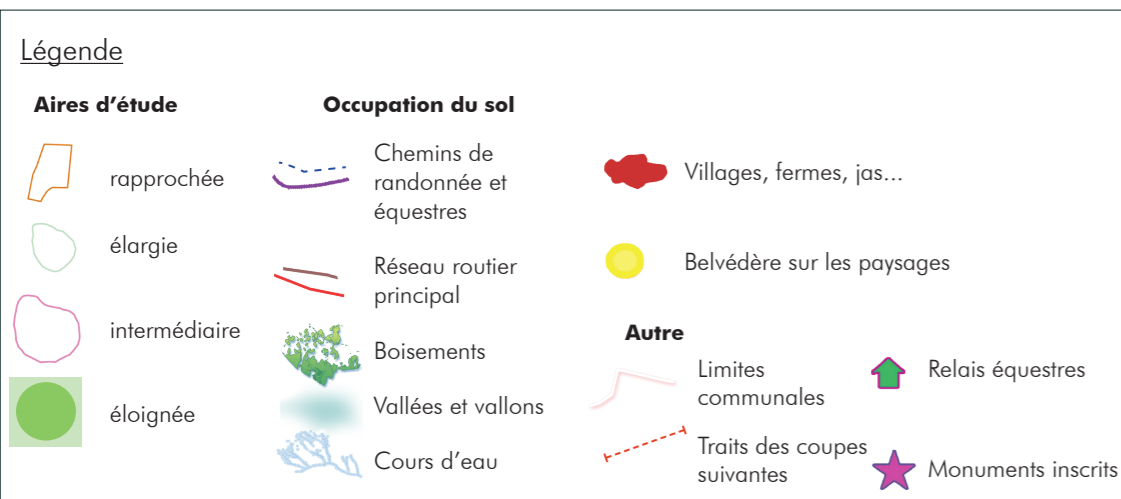
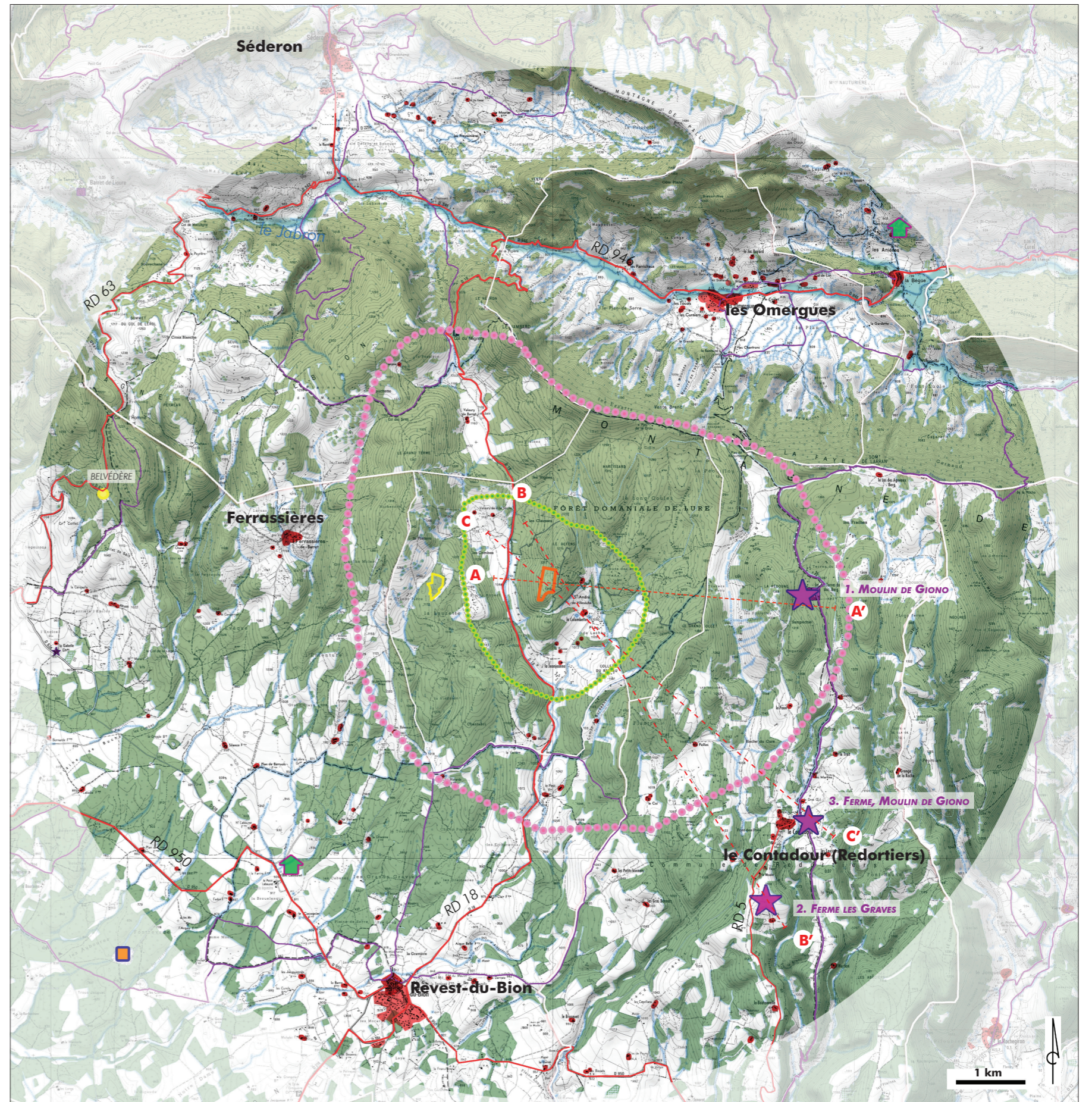
A l'Ouest, la RD 63 relie Ferrassières à la Vallée du Toulourenc par le col de Macuègne, coupée du site d'étude par le relief et les boisements. Le belvédère (point jaune sur la Carte du patrimoine réglementé) profite de vues sur le Sud-Est en particulier depuis ses 1 161 m d'altitude.

3.3. Les espaces habités

L'habitat prend la forme regroupée du bourg le plus important qu'est Revest-du-Bion, au Sud du site d'étude, fondé à la fin du Xe siècle par les moines de Cluny, puis fortifié plus tard. Les terres agricoles voisines ont vu la naissance de fermes des XVIIe siècle au XIXe siècle alors que des bergeries plus humbles ont jalonné ces terres montant vers la Montagne de Lure, en particulier au XIXe siècle. Au Nord, les Omergues constituent un petit village de la Vallée du Jabron touristiquement attractive, petit pôle entouré de hameaux connaissant une dynamique d'urbanisation récente. Se trouvent de petits villages tels que Le Contadour à l'Est, ou encore Ferrassières à l'Ouest, en lien avec de petits vallons.

Illustration 62 : Carte d'occupation du sol à l'échelle éloignée

Source : IGN (SCAN 25)/ Base Mérimée/ Réalisation : L'Artifex



3.4. Les monuments historiques inventoriés

La Carte d'occupation du sol présentée ci-avant où figurent les Monuments Historiques (étoiles violettes) accompagnée de la liste des Monuments Historiques ci-dessous offre une vision exhaustive de ces éléments de patrimoine. L'aire d'étude globale est d'un rayon de 7 km à vol d'oiseau répondant aux perceptions lointaines sur ces paysages pré-alpins.

Aucun Site Inscrit ni Site Classé, ni autre lieu sujet à protection réglementaire (ZPPAUP, AVAP...) n'existe dans cette aire d'étude.

Les caractères des perceptions pour les 3 monuments sont précisés dans le tableau. Les photographies et les coupes permettent de comprendre leur implantation, et la présence éventuelle de covisibilités.

Illustration 80 : Tableau des monuments inventoriés Source : Base Mérimée/ Réalisation : L'Artifex

Commune	le Contadour (Redortiers)		
N°	1	2	3
Nom	Ensemble dénommé Le Jas des Terres du Roux	Ferme, dite Les Graves, située au Contadour	Ferme, dite Le Moulin de Giono
Description (base Mérimée)	Construction en pierres sèches dans la tradition pastorale locale.	Ferme du 2e quart du XXe s. Lieu de mémoire dans l'oeuvre littéraire de Giono.	Ferme du 4e quart du XIXe s. et du 2e quart du XXe s. Lieu de mémoire dans l'oeuvre littéraire de Giono.
Protection	Inscrit	Inscrit	Inscrit
Date arrêté	28/05/1993	17/06/1996	17/06/1996
Distance en km du site d'étude	4 km	5,5 km	4 km
Aire d'étude	Limite éloignée et intermédiaire	éloignée	éloignée
Perception	Bergerie située en contrebas du mont, en lien avec le talweg.	Ensemble bâti tourné vers le Ravin de la Croix, talweg situé au Sud-Est du site d'étude.	Maison tournée à l'Est, dans le village du Contadour.
Aucune perception, liée au relief, à la distance et aux boisements.			

3.5. Les éléments patrimoniaux emblématiques

De nombreux sites peuvent être jugés emblématiques, du fait de la qualité des hameaux, villages et domaines dont un grand nombre est restauré. Les jas, aiguiers, fermes sont autant d'éléments de patrimoine ancien que l'écriture et la vie de Jean Giono ont magnifiés.

Le secteur environnant le site d'étude est un lieu très peu habité. Les sites attractifs, sujets à reconnaissance sociale, peuvent intégrer les ensembles paysagers que constituent vallées et montagnes, traversées de sentiers de randonnée et de parcours équestres. La présence de nombreux sentiers de randonnée en témoignent. En effet, une grande partie de ces terres (Vallée du Jabron, lignes de crête de la Montagne de Lure, abords du Revest-du-Bion) ouvrant sur des reliefs emblématiques plus lointains (Mont Ventoux...), est sujette à ces balades (tracés violets sur la Carte du patrimoine réglementé). La station de ski de Lure est située à environ 17 km du site d'étude, hors champ visuel.

...à retenir...

Aucun édifice inscrit sur la liste des Monuments Historiques n'est en relation visuelle avec le site d'étude, sur les aires d'étude aux échelles éloignée, intermédiaire, élargie et immédiate.

Les éléments emblématiques concernent en particulier les hameaux, les bergeries isolées et les vastes ensembles paysagers appréciés depuis les sentiers balisés de balades.



1 Jas des terres du Roux, bergerie, enclos et réservoir d'eau
Crédit photos : L'Artifex



2 Ferme Les Graves

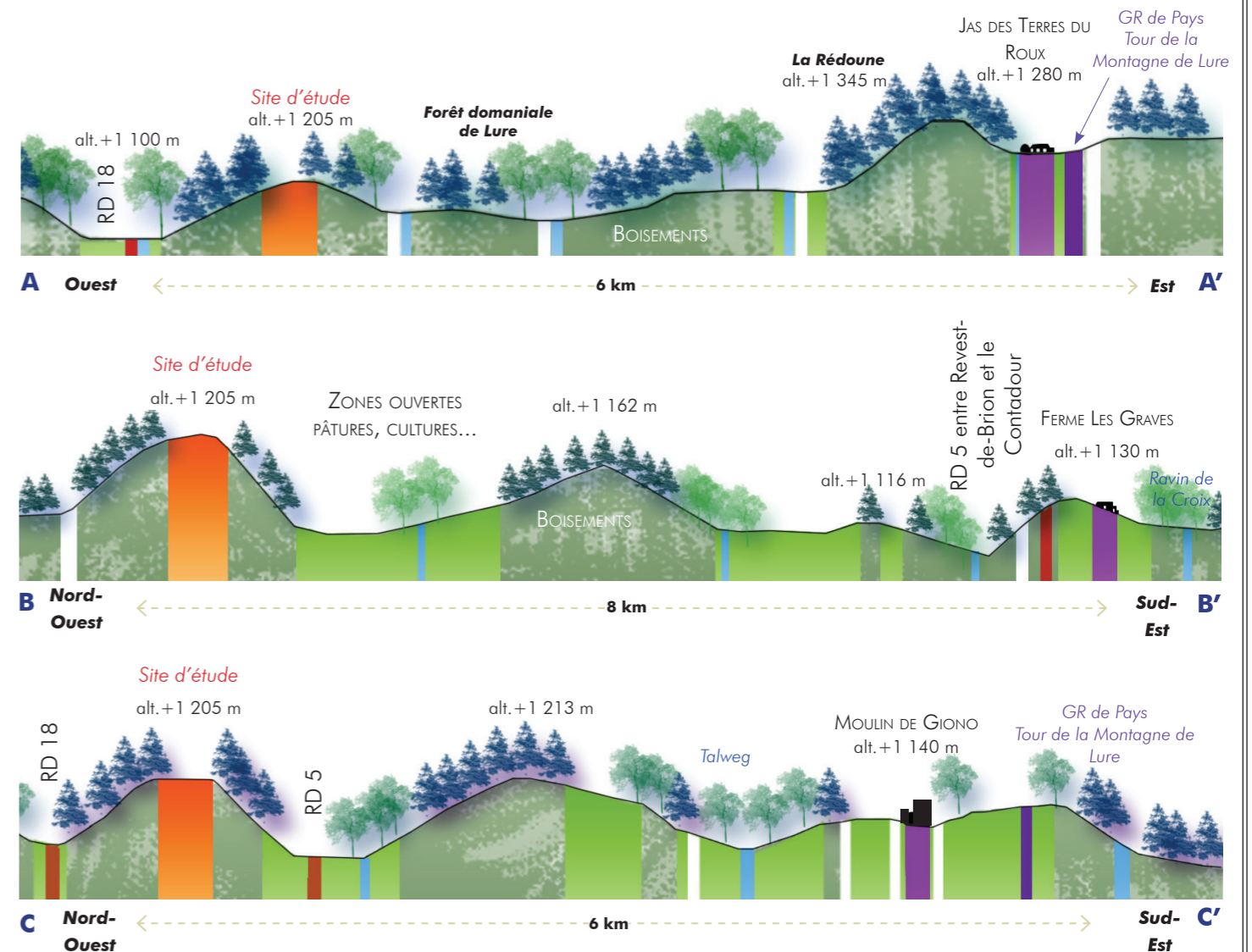
Crédit photos : L'Artifex



3 Ferme, Moulin de Giono
Crédit photo : Base Mérimée

Illustration 81 : Coupes schématiques des Monuments Historiques et des perceptions

Source : IGN (SCAN 25)/ Réalisation : L'Artifex



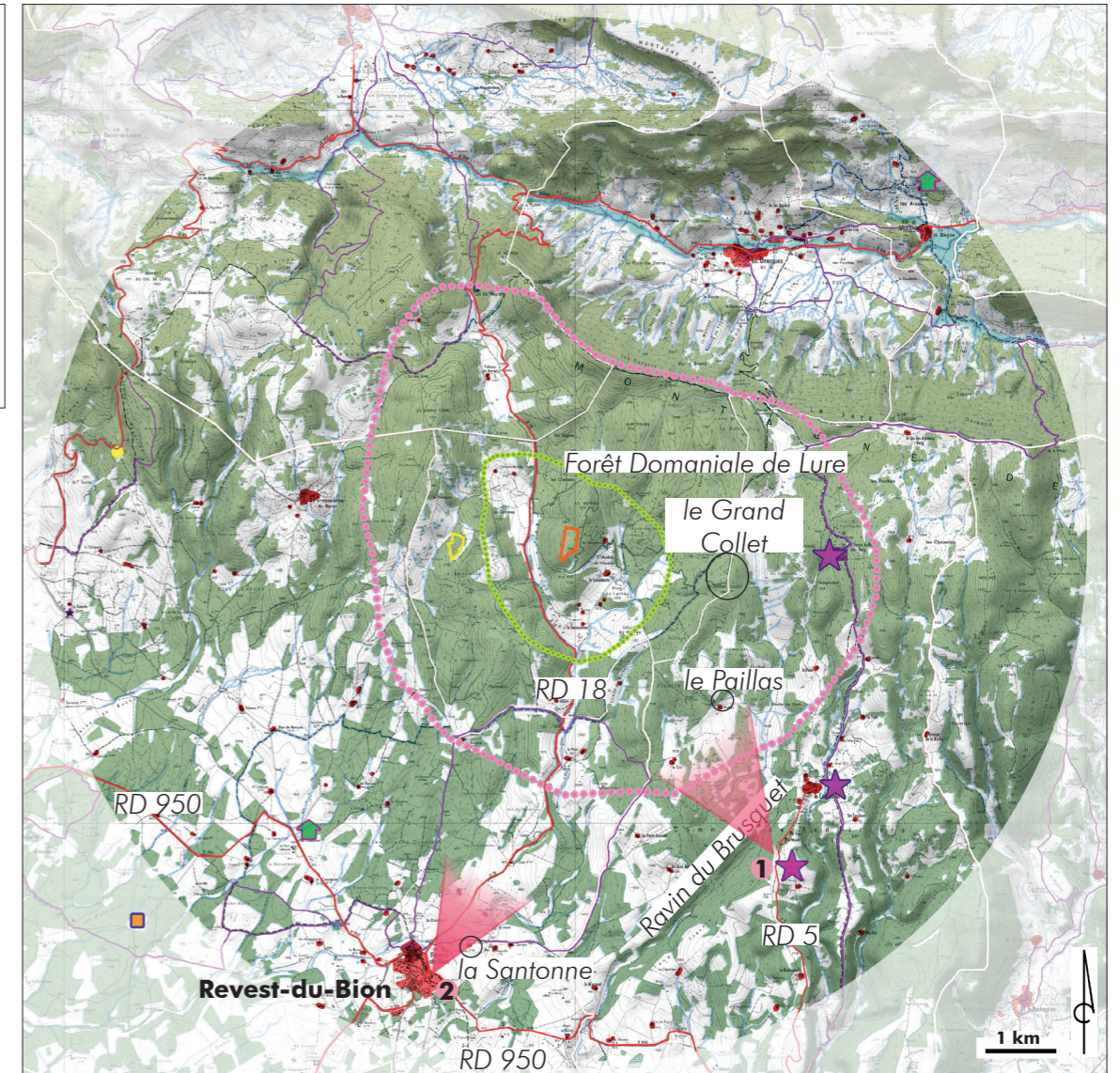
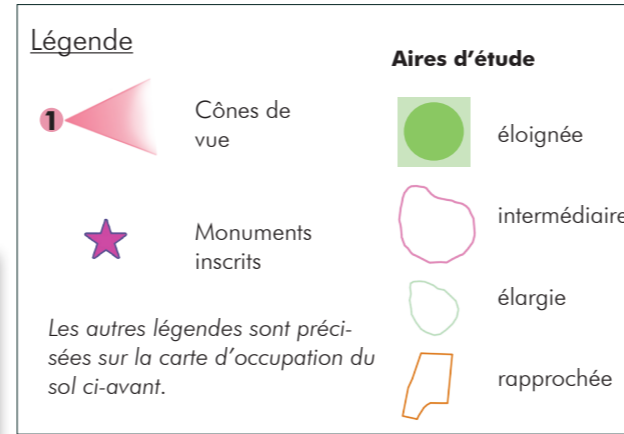
Ces coupes schématiques présentent une hauteur augmentée 3 fois afin de rendre plus lisibles les modelés à cette échelle éloignée.

4. Etude des perceptions à l'échelle éloignée

Deux points ont été retenus à cette échelle éloignée, depuis des points hauts et dégagés. Le site se fond dans les reliefs boisés qui occultent parfois la colline de Défens des Omergues où se trouve le site d'étude (Cf. point de vue 1). Les lisières de Revest-du-Bion (Cf. point de vue 2) situées à environ 920 m d'altitude, et 295 m plus bas que le site d'étude, donnent à voir les piémonts de la Montagne de Lure associées, dans l'Atlas des paysages de Haute-Provence, au plateau d'Albion. On observe que le site d'étude se mêle aux reliefs boisés qui constituent le fond de scène de ces vues lointaines.

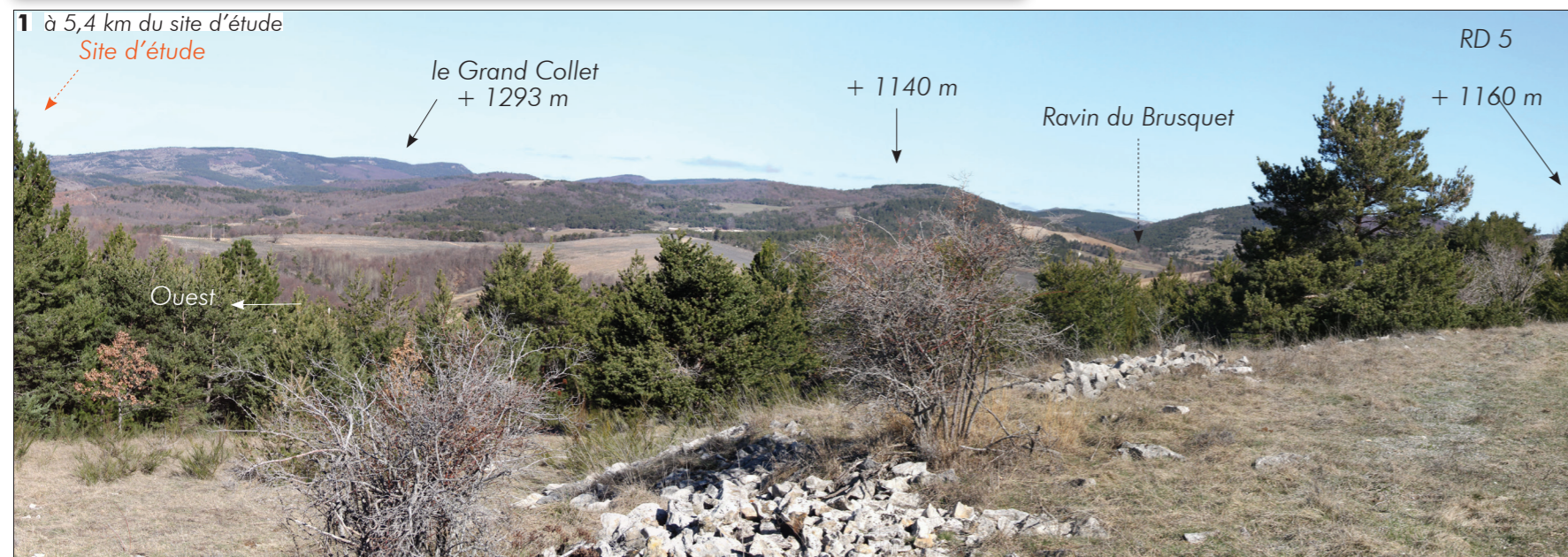
Illustration 63 : Carte des perceptions à l'échelle éloignée

Source : IGN (SCAN 25) / Réalisation : L'Artifex



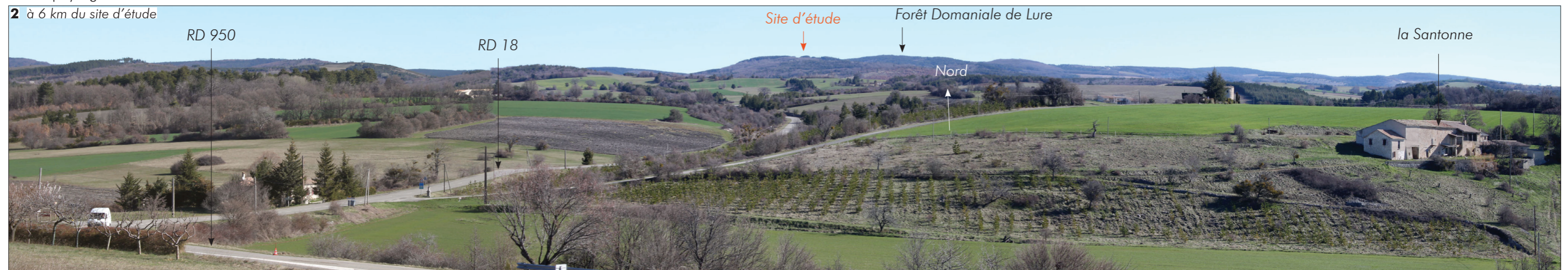
...à retenir...

La morphologie du socle géologique modelé au niveau de la Montagne de Lure, et aujourd'hui fortement boisé, le Plateau d'Albion davantage habité et néanmoins sillonné de vallons limitent les perceptions à cette échelle éloignée.



Depuis la RD 5, entre la Ferme des Graves (monument historique inscrit) et le village du Contadour

Le moutonnement boisé des reliefs de la Montagne de la Lure et du plateau d'Albion créent un obstacle entre le site d'étude et cet espace ouvert sur les paysages.



Depuis les lisières Nord de Revest-du-Bion, au-dessus de la RD 950

Entre deux maisons, depuis un espace enherbé appartenant à l'Avenue des Aires du cœur de bourg, les reliefs de la Lure se détachent en fond de scène. Le site d'étude se trouve en position haute et lointaine, au cœur des forêts de résineux et de hêtres. La perception est possible mais fortement réduite par la distance.